

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse. Fr. 1 50 4 7 13
Etranger. 2 80 7 13 50 23

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOLLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse. 20
L'Etranger. 25
Réclames. 50

Nouvelles du jour

Accalmie à Verdun. Ouverture de l'offensive russe. Pertes austro-allemandes.

Le mauvais temps impose une trêve aux carnages de Verdun. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie dans le cours de la journée d'hier. Les Allemands sont tenus en échec devant le fort de Vaux. L'intépidité de la défense a eu raison de la violence des attaques. Celles-ci se sont portées jusqu'aux abords immédiats du fort, qui ont été le théâtre, dans la nuit de dimanche à lundi encore, d'une lutte acharnée. Mais tous les efforts de l'assailant se sont brisés devant l'indomptable vaillance des troupes françaises.

Le fort de Vaux a une extrême importance pour la défense de Verdun. Il couvre les derrières de la côte de Froide Terre (345 m.), qui est couverte d'ouvrages barrant la vallée de la Meuse, entre Bras et les pentes de Douaumont. Cette position, inabordable de face, s'est révélée également inaccessible par le moyen des attaques d'enfilade tentées depuis la crête de Douaumont. Les Allemands essayent maintenant de la tourner. Mais la résistance du fort de Vaux sera difficilement vaincue. Il s'agit d'un point si essentiel que le commandement français ne se le laissera pas arracher.

Pour se rassurer sur la lenteur et le prix sanglant de leurs progrès devant Verdun, les Allemands rappellent des sièges ausseus longs et aussi meurtriers, comme celui de Port-Arthur par les Japonais. Mais la possession de Port-Arthur était indispensable aux armées nippones, pour leur succès définitif; tandis que la chute même de Verdun ne terminerai point la campagne actuelle. L'attaque de Verdun a été entreprise pour annihiler cette place en tant que débouché et point d'appui d'une offensive française. L'état-major allemand semble maintenant entraîné, par une question d'amour-propre et un souci de popularité, au delà du but qu'il s'était assigné, et Verdun devient un gouffre où vont s'engloutir des forces qui devaient avoir un autre emploi stratégique.

L'Italia de Milan, qui, l'autre jour, ne semblait pas croire à l'intention des Autrichiens de descendre dans la plaine italienne, a modifié depuis son opinion. Les Autrichiens, dit le journal catholique de Milan, n'entendent pas s'arrêter à la zone des hauts plateaux; ils veulent déboucher dans la plaine de Viçence. Ce qui le prouve, ce sont leurs efforts obstinés contre le secteur Posina-Astico et la grande concentration de troupes autrichiennes qui se fait, en ce moment, dans la vallée d'Asstico. Un autre grave indice des intentions de l'ennemi, c'est, toujours d'après l'Italia, la présence de l'archiduc Eugène à la tête des armées qui opèrent dans le Trentin et le commandement d'une de ces armées confié à l'archiduc héritier.

En outre, les Autrichiens seraient en train de concentrer à Trente et à Bozen des troupes de cavalerie pour exécuter les opérations de plaine dès que la phase de la guerre de montagne sera terminée.

Certains critiques militaires russes exagèrent encore l'importance de l'offensive autrichienne. Ils prétendent que l'Autriche, d'accord en cela avec l'Allemagne, cherche la solution de la guerre européenne sur le théâtre italien.

L'offensive russe contre le front austro-allemand est ouverte. L'état-major du général Broussiloff publie un premier bulletin de victoire: il annonce que la bataille s'est engagée le 4 juin, au matin, depuis le Pripet jusqu'à la frontière de Roumanie et que des troupes russes ont obtenu d'importants succès sur différents points et fait 13,000 prisonniers.

Le communiqué autrichien du 4 disait que le feu de l'artillerie russe, commencé le 30 mai, avait pris une grande intensité sur le front allant du Pripet au Prouth, particulièrement en Volhynie, entre Louzk et Rovno, où l'armée de l'archiduc Ferdinand se

trouvait exposée à un feu en rafale, sur une étendue de 25 kilomètres.

A partir du Pripet, le front de bataille suit le cours du Styr, passe entre Louzk et Rovno, le long de la Poutilovka et de l'Ivka, frôle Doubno, qui est aux Autrichiens, Kremeniets, qui est aux Russes, pénètre en Galicie au sud de Brody, à Alexiniets, passe à l'ouest de Tarnopol, rejoint la Strypa qu'il suit jusqu'au Dniester, épouse le cours de ce fleuve jusque près de la frontière et atteint le Prouth en passant à l'est de Czernowitz. L'étendue de ce front est de 350 kilomètres. Le général Broussiloff, qui commande les forces russes, a sous ses ordres les généraux Cherbatief (secteur de Volhynie), Sakharof (secteur de Galicie) et Leschitzki (secteur du Dniester au Prouth). Le général Linsingen commande en chef du côté austro-allemand. Le front volhynien est défendu par l'armée de l'archiduc Ferdinand; le nord-est de la Galicie, par les armées Puhallo et Bohm-Ermolli; le front de la Strypa, par le général Bothmer; le front de Bukovine, par le général Pflanzer-Baltin.

D'après le bulletin austro-hongrois, les premières lignes ont été entamées près d'Okna, en Volhynie, et au nord-ouest de Tarnopol. Les combats sont extrêmement violents.

M. de Bethmann-Hollweg a inauguré, hier lundi, au Reichstag allemand, la discussion sur le budget par un grand discours sur la situation.

Il a repris d'abord sa déclaration du 9 décembre dernier, concernant les dispositions de l'Allemagne à conclure la paix, afin d'y ajouter que ces dispositions allaient de pair avec la confiance de voir la situation militaire s'améliorer encore. « Aujourd'hui, a-t-il prononcé, cet espoir est réalisé et nous ne ferons la paix que la carte de la guerre en main. L'ennemi ne veut pas reconnaître les progrès que nous avons réalisés; nous continuerons donc la lutte jusqu'à la victoire définitive. »

Voilà, de la sorte, les deux partis à tenir le même langage: aucun ne cédera sans avoir complètement triomphé de l'adversaire. Et, comme on se battra jusqu'à l'épuisement, jusqu'à ce qu'un des partis crie grâce, la guerre apparait comme interminable. Mais n'oublions pas que, à côté de ces résolutions officielles énergiques, il y a place pour d'autres considérations, tirées de la situation économique.

Le discours de M. de Bethmann-Hollweg n'est donc pas le dernier mot de l'Allemagne; il est seulement la parole qu'il faut dire pour maintenir l'esprit public à la hauteur des sacrifices qu'imposent les circonstances.

Quelques journaux ont annoncé que le cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, avait convoqué un congrès des évêques allemands pour discuter des menaces d'un Kulturkampf après la guerre.

On donnait, comme source de cette information, la Gazette populaire de Cologne, organe catholique dont l'évêché de Cologne se sert quelquefois pour certaines publications.

Tout cela est fantaisiste. La Gazette populaire de Cologne n'a rien publié de pareil. C'est le Berliner Tageblatt qui a lancé ce canard; encore n'avait-il parlé que d'une conférence à trois (Cologne, Mayence, Limbourg).

Cette conférence a eu lieu, en effet; mais on s'y est occupé d'une question bien anodine: d'un projet d'édition d'un recueil de chants religieux uniforme pour les soldats catholiques!

Ce démenti ne doit pas faire conclure que les catholiques allemands n'aient pas de sujets de préoccupation. Il se mêne, en Allemagne — comme en Suisse — une grande campagne en faveur d'une réforme scolaire qui doit accentuer le caractère national de l'école allemande; en outre, il a paru, au

cours de la guerre, une série de publications qui se proposent de démontrer que le protestantisme est un des éléments essentiels de l'esprit allemand. C'est assez pour que l'épiscopat et la presse catholique d'Allemagne soient sur le qui-vive.

Nouvelles diverses

M. Fernand Dubief, ancien ministre en France, est décédé.

M. Hughes, premier ministre d'Australie, après sa visite sur une partie du front britannique, est arrivé à Paris, où il aura une entrevue avec M. Briand.

Le projet d'éducation civique

A la réunion des directeurs cantonaux de l'instruction publique, tenue à Coire au mois de septembre 1915, M. le conseiller fédéral Calonder a développé son programme scolaire. Il a proclamé d'abord, en principe, que « l'éducation nationale de notre jeunesse, que nous ayons négligée jusqu'à présent, doit être mieux cultivée à l'avenir ».

M. Calonder a montré ensuite la voie à suivre pour réaliser ce postulat, puis l'extension qu'il entend donner à l'instruction civique ou, ce qui revient au même, à l'éducation nationale.

Au sujet des moyens de réaliser le projet en question, M. Calonder a fait la déclaration suivante: « On verra plus tard si une loi fédérale sur cette matière sera nécessaire ou non. J'espère que nous pourrions nous en tirer sans recourir à une loi fédérale; toutefois, je pense que la Confédération ne pourra apporter une solution à ces problèmes d'éducation qu'avec le concours des cantons et sur la base d'une confiance mutuelle entière. » Par ces paroles, M. Calonder a laissé entendre qu'on voulait faire accepter le projet d'instruction civique en recourant à des moyens alléchants, c'est-à-dire par des subventions fédérales. Du reste, cette voie des subventions est déjà ouvertement préconisée, par des journaux radicaux qui reçoivent leurs inspirations de certains milieux dirigeants. Si jamais les cantons s'habituent à goûter au plat de la pédagogie nationale dans la sauce savoureuse des subventions, l'article 27ter de la Constitution fédérale, décrétant une loi scolaire fédérale, arrivera de lui-même. Nous reverrons ainsi le programme Schenk de la mainmise fédérale sur les écoles, projet contre lequel les catholiques suisses ont lutté depuis 1870 jusqu'à la victoire sur le « bailli scolaire ». Il semble que M. Calonder espère aborder de biais la forteresse à laquelle son prédécesseur au département de l'intérieur, M. Schenk, avait donné l'assaut sans succès. Ce biais a été du reste déjà recommandé, en octobre 1911, à l'assemblée générale des instituteurs suisses à Bâle, par M. le professeur D' Luginbühl, qui disait: « L'idée d'un article 27ter de la Constitution fédérale ne pourra pénétrer que lentement dans l'opinion. Le moyen le meilleur de la faire aboutir sera la subvention. Par ce moyen, il sera possible de réaliser en peu de temps le projet d'éducation civique, et le terrain une fois préparé, l'article 27ter de la Constitution fédérale tombera comme un fruit mûr. »

En face de ces visées, les catholiques de la Suisse gardent la même attitude que les combattants des luttes scolaires du passé: nous nous opposons par principe à toute extension du pouvoir fédéral en matière scolaire au delà du texte strict de l'article 27 de la Constitution fédérale. Le caractère chrétien de l'école est le trésor le plus précieux du peuple suisse. Dans ce domaine, nous ne ferons aucune concession et nous ne laisserons pas acheter par des subventions fédérales notre assentiment à une loi scolaire fédérale, car nous savons fort bien que cette loi aurait fatalement pour conséquence la suppression de l'enseignement religieux.

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler en passant la contradiction flagrante de la nouvelle politique scolaire radicale avec les récentes déclarations de la direction fédérale des finances. M. le conseiller fédéral Molta vient de déclarer au peuple suisse que les frais de la mobilisation causés par la guerre européenne s'élèveront, à la fin de l'année courante, à 600 millions. Il va sans dire que cette énorme dette, dont le poids s'augmente des difficultés grandissantes du commerce international, du renchérissement des denrées et d'autres conséquences de la guerre, nécessitera la recherche de nouvelles ressources financières. Tout le monde connaît les multiples projets d'impôts directs et indirects qui sont à l'étude: monopole du tabac, des céréales et du sucre, impôt sur la bière, etc. Donc, d'un côté, la misère noire et, de l'autre, promesses de subventions des partisans de la motion Wettstein, qui proclament que nous avons assez d'argent pour l'éducation civique et la réforme de l'enseignement à tous les degrés. Qui résoudra l'énigme de cette contradiction?

M. Calonder va plus loin. Il nous montre aussi l'extension qu'on voudrait donner à la

pédagogie nationale. « Au point de vue matériel, dit-il, nous exigeons formellement des écoles primaires, des écoles de perfectionnement, générales ou professionnelles, et de tout l'enseignement secondaire, qu'il soit donné un enseignement approfondi de l'histoire moderne et que les élèves soient largement initiés à la connaissance de nos tendances et de nos institutions modernes. Les efforts communs de la Confédération et des cantons devront réaliser des progrès considérables dans tous ces degrés de l'enseignement. Je pense, en premier lieu, à la publication de manuels d'histoire ainsi qu'à une meilleure formation des maîtres. Je sens, avant tout, l'importance et l'urgence de la réforme de l'enseignement secondaire. Ici, nous voulons, avant tout, que l'histoire moderne soit mieux cultivée et que les connaissances nécessaires des institutions et de la mission de l'Etat soient complètement développées. »

De ces déclarations, il résulte que M. Calonder et ses partisans proclament les revendications suivantes:

1° Le pouvoir de la Confédération doit être étendu à l'enseignement tout entier, non seulement à toutes les écoles primaires, mais aussi aux écoles de perfectionnement tant générales que professionnelles, à tous les collèges et à toutes les écoles techniques et commerciales. Le projet Wettstein-Calonder dépasse donc de loin le projet Schenk, au point de vue des attributions de la Confédération.

2° M. Calonder exige ensuite « l'enseignement approfondi de l'histoire moderne et l'initiation de la jeunesse des écoles aux tendances et aux institutions de l'heure présente », et cela par « les efforts communs de la Confédération et des cantons ». Cela signifie qu'on veut nous doter d'un enseignement historique marqué à l'esprit du libéralisme, selon le modèle du livre du D^r Wettstein que nous avons cité. En résumé: éducation officielle de la jeunesse, sous la direction de la Confédération, dans le sens du libéralisme, tel est le mot d'ordre.

3° Pour arriver à ce but, M. Calonder prévoit logiquement des manuels spéciaux pour l'enseignement de l'histoire, donc, des manuels estampillés par le Conseil fédéral et destinés à toutes les écoles de la Suisse, sans distinction de religion et de nationalité. Il va de soi que ces manuels seraient conçus dans le sens des tendances antireligieuses, qu'ils respireraient les idées du libéralisme athée et les infiltreraient dans les âmes de nos enfants et de nos étudiants.

4° Il est encore logique que M. Calonder réclame « une meilleure formation des maîtres » qui enseignent l'histoire et l'instruction civique. Nous aurions des écoles normales fédérales avec libre passage des instituteurs. On reprendrait ainsi le programme scolaire de la République helvétique et du projet Schenk. On mesurerait la portée de ce projet en se représentant l'influence qu'exerce l'instituteur sur le caractère religieux ou antireligieux de son école.

5° M. Calonder exige enfin la réforme totale de l'enseignement secondaire. Il exige, en particulier, que les trois langues nationales soient mises, dans les collèges, sur le même pied; cela ne pourra évidemment se faire qu'aux dépens de l'enseignement classique. M. Calonder partage donc, sur ce domaine, les idées de M. le D^r Grossmann, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et de M. Conrad Falke. Dans sa brochure intitulée: Nationale Forderungen an die schweizerische Mittelschule, M. Grossmann demande que la Constitution fédérale soit complétée en vue de la création d'une loi fédérale sur l'enseignement secondaire. M. Conrad Falke, dans sa brochure, Das demokratische Ideal und unsere nationale Erziehung, expose son plan de réforme, qui est le suivant: « La centralisation, qui domine complètement, à l'heure actuelle, le régime militaire et de plus en plus le domaine économique, nous devons l'étendre aussi jusqu'à un certain point au domaine intellectuel; voilà pourquoi nous, exigeons une loi fédérale sur l'enseignement secondaire. »

Nous voyons donc — M. Conrad Falke nous le déclare avec une clarté qui ne laisse rien à désirer — de quoi il s'agit. L'unification intellectuelle, tel est le but de la réforme projetée.

Nous sommes reconnaissants à M. Calonder de la clarté avec laquelle il a développé le programme scolaire libéral jusque dans ses dernières conséquences. Nous voyons donc que le but final de la motion Wettstein n'est pas autre chose que la transformation de tout l'enseignement primaire et secondaire de la Suisse en une école fédérale neutre, avec l'enseignement civique, d'après le modèle de l'école laïque de France. Ce but final a du reste été proclamé dans le St-Galler Tagblatt du 21 mai dernier, par M. le professeur Ehrenzeller, de Saint-Gall. Ce dernier fait un appel enthousiaste à la jeunesse libérale, qu'il exhorte à la lutte contre le danger fédéraliste et ultramontain, sous le drapeau de l'éducation civique et de la motion Wettstein.

Comme catholiques, nous sommes obligés, en conscience, de suivre les directions réitérées des papes Pie IX, Léon XIII et Pie X, qui n'ont cessé de nous inculquer le devoir impérieux de

défendre l'école chrétienne. Nous combattons de toutes nos forces ce nouvel assaut contre l'éducation chrétienne de la jeunesse.

D^r Beck, professeur à l'Université.

Au Conseil national

Berne, 5 juin.

Le Conseil est au complet lorsque, à 5 heures précises, le président Eugster déclare ouverte séance et session. Sans façon, les parlementaires se mettent tout de suite au travail: c'est que la session sera dure et que les tractanda ne font pas défaut. Voilà que les membres de la commission des pleins pouvoirs entrent précisément dans la salle, quelques minutes en retard. Depuis 2 h., ils ont siégé autour du tapis vert, et ils ont cherché péniblement, pendant trois heures entières, la formule libératrice qui permettrait de sortir de l'impasse dans laquelle les place la question tant agitée des « préparatifs d'envoi de troupes dans la Suisse romande », le soir du jugement de Zurich. La formule parait arrêtée. Mercredi passé, la commission se proposait d'émettre un blâme contre inconnu; c'était l'issue ingénieusement découverte. Mais, depuis lors, la situation a changé encore une fois, et voici comment:

On se rappelle que, à la session de mars, M. le président de la Confédération a déclaré que ni le Conseil fédéral ni le général n'avaient eu connaissance de ces préparatifs de transport de troupes. Aujourd'hui, le général assume la responsabilité de ces faits, en rapportant les mesures prises par l'état-major à un ordre général qu'il avait donné, lui, le général. Toutefois, il a ajouté qu'il n'aurait jamais mis à exécution ces mesures qu'il n'aurait préparatoires sans consulter d'avance le gouvernement politique.

En face de cette nouvelle situation, la commission a décidé, sur la proposition de MM. Bülhmann et Grimm et à l'unanimité, de donner au litige la solution élégante suivante: M. Bülhmann, président de la sous-commission militaire, exposera devant le Conseil les faits, consistera ensuite que le maintien de l'ordre intérieur et les mesures à ce sujet ne relèvent que de la compétence du Conseil fédéral et donnera acte au général de sa déclaration que le Conseil fédéral aurait été consulté, en tout cas, avant l'exécution d'un mouvement de troupes quelconque vers la Suisse romande.

De cette querelle sortira donc une nouvelle « laïcisation » du domaine politique, aux dépens de l'élément militaire: le Parlement affirme le principe que l'ordre intérieur, son maintien et les mesures à ce sujet, appartiennent exclusivement à la compétence de l'autorité politique.

Il faut espérer que l'accord entre les 21 membres présents de la commission commandera la concorde dans le sein des Chambres fédérales, sur ce point particulièrement délicat.

L'objet à l'ordre du jour de lundi — et de mardi — soulève de même des contestations. Il s'agit du projet de « loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques ». La loi revient du Conseil des Etats avec quatre divergences importantes. Sur quatre points, les deux tendances, la tendance centralisatrice et la tendance fédéraliste, vont de nouveau se livrer bataille. La majorité de la commission du Conseil national maintient, vis-à-vis du texte voté par le Conseil des Etats, les décisions antérieures du Conseil national qui ont réduit à néant les droits des cantons. Il sera très intéressant de voir si, depuis le commencement de cette année, les événements ont modifié l'attitude de certains groupes de députés, surtout des députés radicaux romands. Dans la commission, on n'a pas remarqué de changements de ce côté.

Par contre, la première violation en plein Conseil accuse déjà un changement de décors. C'est à l'article 5 qui établit les compétences générales de la Confédération que M. Evéquoz, du Valais, reprend une charge à fond contre la tendance de cette disposition élastique et dangereuse qui dit: « Le Conseil fédéral édicte des dispositions générales nécessaires en vue de favoriser et d'assurer l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques ». Le député catholique dénonce à ses collègues cette « infiltration du système des pleins pouvoirs dans la législation régulière » et constate que cette disposition arbitraire ne laissera plus rien aux cantons, si ce n'est le sentiment qu'une majorité parlementaire fait fi sans grands scrupules des prescriptions constitutionnelles.

À côté des rapporteurs, M. le conseiller fédéral Calonder se montre éternel de l'opposition crâne et infatigable des méchants fédéralistes: il s'en plaint amèrement et, non sans une certaine hardiesse, il va jusqu'à affirmer que la disposition attaquée est précisément voulue par le texte constitutionnel. Cependant, à la votation, l'article n'est maintenu dans la première rédaction du Conseil national que par 60 voix contre 53. Au mois de décembre, la majorité était encore de 70 voix contre 40 environ. Tous les députés de la Suisse latine, à l'exception du rapporteur français, M. Mallevet, et de M. Savoy

(de Saint-Imier), se sont rangés, cette fois-ci, du côté de M. Evéquoz. Le résultat a été un sujet de surprise d'une part, de satisfaction de l'autre. A l'article 54, trois députés, MM. Maillfer, Blumer et Bonhôte, recommandèrent de biffer l'article entier qui dispose que les conventions passées entre entreprises électriques et définissant le domaine d'action des parties doivent être soumises à l'agrément du Conseil fédéral. Ces députés étaient d'avis que les conventions visées échappent à la réglementation par la loi en question. M. Musy appuya leur manière de voir au point de vue des cantons qui, comme Fribourg, ont pris les devants par leurs entreprises électriques et qui craignent que cet article, s'il est appliqué avec effet rétroactif, ne s'attaque à leurs droits acquis.

D'autre part, le landammann d'Obwald, M. Ming, a déclaré que, pour lui, la loi doit protéger aussi les intérêts des consommateurs d'énergie électrique; ces intérêts peuvent être sacrifiés par les conventions entre Sociétés, et c'est ici que le gouvernement fédéral doit intervenir pour sauvegarder le public contre le partage arbitraire du territoire entre les entreprises électriques.

Comme les fédéralistes de la Suisse allemande abdiquaient sur ce point, l'art. 54 a été maintenu, par 76 voix contre 30.

Là-dessus, la séance a été levée, à 7 heures.

Conseil des Etats

Berne, 5 juin. Ouverte le 5 heures, la séance inaugurale, au Conseil des Etats, a été ce que les universitaires et les étudiants, en général, appellent une *prima lectio brevis*. C'est d'ailleurs ce que cette assemblée avait de mieux à faire, car l'exiguïté de son ordre du jour ne lui permet pas, pour le moment, d'absorber de trop grosses bouchées.

Le sentiment général est que cette session ne sera guère houleuse dans la seconde Chambre. On n'y entendra pas de discours incendiaires. Voici même que le seul orateur inflammable, le recours de la ville de Lucerne au sujet de la crémation, est relégué. L'arrêté du Conseil fédéral, qui a donné raison au gouvernement lucernois, reste donc en force.

Pour le début de la séance, nous avons la cérémonie de la prestation du serment constitutionnel par M. de Meuron, nouveau député de Neuchâtel, qui succède à M. Paul Robert. D'allure élégante et martiale, visage d'un ovale mat, relevé par une moustache brune, le représentant du plus jeune des cantons se présente avantageusement, et son *Je le jure* a l'accent de quelqu'un qui a une volonté ferme et une bonne diction. Comme M. de Meuron appartient au parti libéral-conservateur, le groupe du Centre continue à posséder deux représentants au Conseil des Etats. Et ce n'est pas négligeable, car M. Rutly, de Genève, est un parlementaire de longue expérience, qui servira de guide et de modèle à son nouveau collègue neuchâtelois.

Naturellement, les seize députés de la droite constituent toujours, au Conseil des Etats, le principal groupe d'opposition et le noyau puissant de l'idée fédéraliste.

Le principal thème des délibérations de ce soir a été l'emploi de la dime de l'alcool par les cantons en 1914. C'est M. Kunz (Berne) qui a exposé les vues de la commission sur cet objet. Les sommes employées par les cantons en 1914 pour combattre les causes et les effets de l'alcoolisme se sont élevées à 658.897 francs. La part de Fribourg dans cette dépense est de 24.419 francs. M. Kunz se déclare satisfait, en général, du judicieux emploi que les cantons ont fait de l'argent mis à leur disposition par la régie des alcools. Cet emploi se rapproche de plus en plus des intentions du législateur fédéral. L'une ou l'autre affectation, cependant, est sujette à caution. Par exemple, on ne voit pas bien ce que le subsidie au bureau international de la paix a à voir avec la lutte contre l'alcoolisme! Mais passons. Le rapport du Conseil fédéral est approuvé, et l'assemblée lève la séance.

ARMÉE SUISSE

Matériel de guerre

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale de lui accorder un crédit de 6 millions 620.012 fr., au lieu des 4.981.054 fr. prévus au budget de 1916, pour l'achat de matériel de guerre (uniformes, équipements, matériel de fortresses, etc.).

Ecoles de recrues spéciales

L'école de recrues d'artillerie pour les hommes de langue française des 1^{re} et 2^{me} divisions, incorporés lors des dernières visites sanitaires spéciales, aura définitivement lieu à Kloten (Zurich), du 27 juillet au 16 septembre.

Les donataires militaires

Depuis le 1^{er} juin, les donataires du secteur frontière occupé par les troupes de la 2^{me} division sont militaires.

L'instituteur rétractaire

M. Baudraz, l'instituteur vaudois qui, l'an dernier, avait été puni pour refus de service militaire, ne s'est pas présenté non plus à la nouvelle mobilisation des troupes vaudoises à laquelle il était convoqué. Il encourt ainsi une nouvelle punition.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Persécution en Abyssinie

Les Missions catholiques annoncent que le ras Schioum, gouverneur de la province abyssine du Tigré, fait sévir une persécution contre les missionnaires et les Abyssins catholiques de cette province. Le supérieur de la mission en a appelé au négué Lidj Yassou. Le ministre de France est intervenu également en faveur des missionnaires. La persécution est née d'un méfiance illige entre particuliers schismatiques et catholiques. Mais le ras Schioum agit en haine de la France.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 4 juin

Communiqué français d'hier lundi, 5 juin, à 3 heures de l'après-midi:

A l'est de la Meuse, les Allemands ont poursuivi, dans la soirée et dans la nuit, leurs attaques contre les positions françaises dans la région Vaux-Damloup. Toutes leurs attaques ont échoué aussi bien au nord-ouest du fort de Vaux, sur les pentes du bois de Famin, qu'entre le fort et le village de Damloup. Pendant la nuit, une lutte acharnée s'est livrée entre la garnison du fort et des éléments allemands qui, employant des jets de liquides enflammés, tentaient d'y pénétrer. Malgré un large usage de ce procédé, les Français ont empêché tout progrès de leurs adversaires.

Sur la rive gauche, bombardement intermittent.

Dans les Vosges, un coup de main allemand a enlevé trois éléments de tranchées à l'ouest de Carspach. Une contre-attaque, déclenchée presque immédiatement, nous a permis de reprendre tous ces éléments.

Communiqué allemand d'hier lundi, 5 juin: Les Anglais ont prononcé de nouveau hier soir, contre les positions qu'ils avaient perdues au sud-est d'Ypres, une attaque, qui a échoué sous le feu de l'artillerie.

De même, une faible attaque française près de Prunay, en Champagne, effectuée après une préparation au moyen de gaz, a échoué.

Sur la rive gauche de la Meuse, notre artillerie a contre-battu avec succès des batteries ennemies et des installations de retranchement.

De l'infanterie française qui, à l'ouest de la route Haucourt-Esnes, tentait de s'approcher de nos tranchées, a été repoussée.

Sur la rive droite, le combat opiniâtre entre le bois de la Caillette et Damloup continue avec la même violence.

L'ennemi a tenté de nous contester, au moyen de masses d'infanterie, les succès obtenus ces derniers jours. L'adversaire porta ses principaux efforts sur le bois du Chapitre, sur la crête de Famin (sud-ouest du village de Vaux), et sur la région au sud-est de celle-ci. Toutes les contre-attaques françaises ont été repoussées avec les plus lourdes pertes pour l'ennemi.

Des patrouilles de reconnaissance allemandes ont pénétré dans les positions ennemies sur l'Yser, au nord d'Arras, à l'est d'Albert et près d'Altkirch. Elles ont fait prisonniers 30 Français, 8 Belges, 35 Anglais, non blessés, et ont pris deux lance-mines.

Journée du 5 juin

Communiqué français d'hier lundi, 5 juin, à 11 heures du soir:

Sur le front au nord de Verdun, le mauvais temps a gêné les opérations. On ne signale aucune action d'infanterie au cours de la journée. Le bombardement continue assez vif dans la région Vaux-Damloup et sur le fort de Vaux, où la situation est sans changement.

Sur la rive gauche de la Meuse, duels d'artillerie intermittents dans le secteur d'Avocourt. Journée calme sur le reste du front.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 5 juin.

Communiqué austro-hongrois: Dans le secteur à l'ouest du val d'Astico, l'activité combattante a été, hier, en général, plus faible.

Au sud de Posina, nos troupes ont pris un important point d'appui et ont repoussé plusieurs tentatives des Italiens pour le reprendre.

A l'est du val d'Astico, nos troupes ont pris d'assaut, à l'est d'Asicero, le Monte Panocchio (est du Monte Barco) et sont maintenant maîtresses du val Canaglia.

Rome, 5 juin.

Communiqué italien: Dans le val Lagarina, après le bombardement habituel avec les plus gros calibres, l'adversaire a tenté hier une diversion contre le secteur du front mont Giovo-Tierno, tandis qu'il attaquait à fond la position de Cogni Sugna. Il fut repoussé avec des pertes très graves.

Le long du front Posina-Astico, après une intense préparation d'artillerie, l'ennemi a tenté un nouveau violent effort dans la direction du mont Alba et du col de Posina. Après une lutte acharnée, l'infanterie adverse, fauchée par notre tir, s'est repliée en désordre.

Dans la région du Cengio (sud-ouest d'Asiago), dans la nuit du 4, une attaque ennemie opérée avec des forces supérieures a obligé nos troupes à évacuer leurs positions et à se replier sur la ligne située plus en arrière du val Canaglia, préparée auparavant. Nous conservons la possession des pentes orientales du mont Cengio, jusqu'à Schiri, contre lesquelles se sont brisées, dans la même nuit du 4, deux violentes attaques ennemies.

FRONT AUSTRO-RUSSE

Pétrograd, 5 juin.

Communiqué russe: Hier, 4 juin, dès la matinée a commencé un combat sur le front de la rivière Pripet jusqu'à la frontière de Roumanie.

Appuyés par l'artillerie, nos troupes réalisèrent dans maints secteurs d'importants succès et ont fait jusqu'ici 13.000 prisonniers et enlevé des canons et mitrailleurs. Le combat se développe. Notre artillerie poursuit la démolition successive des ouvrages et abris de l'ennemi, alors que l'infanterie, au fur et à mesure des succès de la préparation d'artillerie s'empare des positions ennemies.

Vienne, 5 juin.

Communiqué austro-hongrois: L'attaque des armées russes du sud-ouest, attendue depuis longtemps, a commencé. Une

grande bataille s'est développée sur tout le front entre le Prouth et le coude du Styr, près del Kolkli.

Près d'Okna, des combats opiniâtres ont lieu pour la possession des positions de première ligne.

Au nord-ouest de Tarnopol, l'ennemi a réussi momentanément à pénétrer sur quelques points de nos tranchées. Une contre-attaque l'en a de nouveau chassé.

Des deux côtés de Kosto (ouest de Tarnopol), des attaques russes ont échoué devant nos obstacles.

Près de Novo-Alexintzev et au nord-ouest de Doubo, une attaque russe a échoué déjà sous le feu de notre artillerie.

De même, de violents combats sont en cours près de Sapanof (nord de Kremietz) et près d'Olika.

Un torpillage italien

Rome, 5 juin.

(Stefani). — Hier matin, une de nos unités a torpillé et coulé dans un des canaux de la Dalmatie un transport ennemi.

La vie à Bruxelles

On nous communique, de source sûre, les renseignements suivants:

« La vie à Bruxelles est d'un prix fabuleusement cher. Les œufs coûtent 70 à 80 centimes la pièce; les pommes de terre, 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le kilo; la viande, qui est très rare, 12 à 14 fr. le kilo; le beurre, jusqu'à 30 fr. le kilo. Le pain vaut 1 fr. 40 le kilo environ.

« Pour le reste, après la fameuse explosion de janvier, qui a tué 125 civils, blessé 500 personnes, détruit des rues entières, de nombreuses usines, brisant des vitres et des vitrines, il y a régulièrement des bombardements anglais, des bombes lancées par des avions ou tirées sur eux et qui, n'explosant pas en l'air, retombent, explosent alors et tuent ou blessent des êtres inoffensifs. »

EN EGYPTE

Le sultan d'Egypte visite le Collège des Pères Jésuites du Caire

Alexandrie, 18 mai.

Accompagné du ministre de l'Instruction publique, du grand chambellan et des dignitaires de sa cour, le sultan Hussein 1^{er} visitait tout récemment le collège de la Sainte Famille, dirigé par les Révérends Pères Jésuites.

A son arrivée, la musique du collège joua l'hymne sultanien, puis la « Marseillaise ».

Sa Hautesse, entourée du ministre plénipotentiaire de France, du révérend Père Recteur et du Père Préfet, entra dans plusieurs classes du collège, s'arrêtant dans chacune d'elles, écoutant les explications des professeurs, posant des questions aux élèves, les encourageant et leur donnant de sages conseils.

En philosophie, le professeur donnait un cours sur le libre arbitre, qui intéressa vivement l'illustre visiteur. (On sait que les Musulmans sont fatalistes.)

En rhétorique, la leçon roulait sur la littérature arabe. Le sultan s'attarda longuement dans cette classe et félicita sincèrement le professeur.

Dans les classes de grammaire, Sa Hautesse prit un vif plaisir, aux explications des *Fables de La Fontaine* et à la récitation de quelques-unes d'entre elles.

En souvenir de sa visite, le souverain fit don au collège d'une de ses photographies, où il inscrivit la date de la visite.

Avant de se retirer, le sultan écouta une allocution du Père Recteur, relatant les origines du collège et l'appui que les Pères Jésuites rencontrèrent auprès du père de Sa Hautesse, feu le khédivé Ismail.

Très touché de ce souvenir, le souverain répondit, en excellent français, que, bien que ce fût la première fois qu'il visitait le collège des Pères Jésuites, il le connaissait depuis longtemps par les hommes qu'il avait élevés. Puis, appelant près de lui son premier aide de camp et son grand chambellan, il leur serra les mains à tous deux, et dit, en s'adressant au R. Père Recteur: « Ce sont là deux de vos élèves: ils sont toujours pour moi un souvenir vivant de vos mérites. »

Tous les élèves, massés autour du sultan, crièrent alors avec enthousiasme: « Vive Sa Hautesse le Sultan! »

De la cour d'honneur, Sa Hautesse, voyant flotter sur le collège le drapeau français, dit à haute voix: « Je salue ce drapeau, si honoré par de tels hommes, et je souhaite la victoire à la France et à ses alliés. »

Un tonnerre d'applaudissements salua ces paroles et Sa Hautesse se retira, le carrosse chargé de bouquets de fleurs, au milieu de vives acclamations, laissant auprès de tous le souvenir d'un prince bon, éclairé, intelligent, ami du progrès, de la civilisation et de tout ce qui peut contribuer à la prospérité de l'Egypte. T.

Il y a une année

6 juin 1915

Ouverture de la première offensive italienne contre l'Insonzo. Le jour de la fête nationale du Statut. Les Italiens atteignent la ligne du fleuve et le franchissent sur divers points.

Progress français dans le secteur de Loreto. Près d'Häbnerne, entre Arras et la Somme, les Français enlèvent deux lignes de tranchées sur un front de 1200 mètres.

Sur le théâtre oriental, à l'aile nord (Courlande), la cavalerie allemande franchit la Windau au nord de Kourschany, tentant de déborder l'aile droite russe. En Galicie, le général Linsingen franchit le Dniester à Zarwanof et approche de la ligne de chemin de fer Lemberg-Czernowitz.

Calendrier

MERCREDI 7 JUI

Saint PAUL de Thessalonique patriarche de Constantinople

Echos de partout

LA GUERRE ANECDOTIQUE

Extrait des Souvenirs d'un Canonnier, publié chez Plon, de Paul Lintier, mort à 23 ans, en mars dernier. Nous sommes au 16 septembre 1914:

« Astruc m'aborde:

« Ah! mon vieux, me dit-il, il m'en est arrivé une affaire cette nuit! Figure-toi... Les copains avaient pris toute la place sous les caissons. J'aperçois un grand type, un double-mètre, qu'était couché sous sa couverture au milieu du champ. Je me dis: « Quand il y en a pour un, il y en a pour deux. » Je relève la couverture et je me niche dessous, près de lui. Mais, voilà qu'en m'endormant je la tire petit à petit... Alors, voilà mon double-mètre qui s'éveille, qui se dresse et qui se met à me secouer... D'abord je ne dis rien... Je fais le mort... J'étais si fatigué! Mais il ne me lâchait pas, et puis il me criait: « Qu'est-ce que tu f... là, réponds donc?... »

« A la fin, je grogno: « Allons, c'est pas la peine de faire tant de potin... » Je me frotte les yeux... je me soulève... Ah! mon vieux... c'était le commandant! Je l'avais fichu dehors de sa couverture... J'étais pas plus fier. Je lui dis que j'étais malade à mourir et que les autres avaient pris toute la place sous la caisson... Alors, il ronchonne je ne sais quoi... il se recouche. Je ne fais ni un ni deux, je me recouche à côté de lui. Alors, il me dit: « Mais, nom d'un chien! ne prends pas toute la couverture, au moins! »

MOT DE LA FIN

— Et que dites-vous de la mode des robes courtes?

— J'en suis ravi.

— Comment! Vous, le féroce misogynie, vous approuvez ce que les femmes ont encore inventé de plus absurde?

— Mais oui! Je dresse une liste de toutes les personnes qui ont des jambes courbes, et vous ne sauriez croire combien elle s'allonge depuis le printemps.

POINTS SENSIBLES

Les défauts physiques nous émeuvent de pitié, les défauts moraux nous émeuvent de colère, parce que ceux-ci dépendent en partie de celui qui en souffre.

Association populaire catholique suisse

Cette association vient de rendre un bon service à nos soldats; elle n'a du reste pas cessé, depuis le début de la mobilisation, de se préoccuper des intérêts moraux et matériels de nos compatriotes sous les drapeaux.

L'année dernière déjà, M. l'abbé Roggy, aumônier militaire, avait été chargé par elle de composer une courte et substantielle brochure destinée aux soldats catholiques. Ces quelques pages ont fait du bien et obtenu dit succès. C'est ce qui a décidé le comité central d'en publier une édition française.

Elle est sortie récemment de presse et elle est intitulée: *Quand la Patrie nous appelle! Conseils aux soldats catholiques suisses.*

Dans une trentaine de pages, sous une forme attrayante, elle contient les conseils les plus pratiques pour mettre nos jeunes miliciens en garde contre les dangers qu'ils courent au point de vue des mœurs.

Dans un chapitre intitulé: « Tué à l'ennemi », il est parlé de ces chutes lamentables qui sont une mort morale, et de ces pauvres victimes dont on pourrait dire: tombés sans gloire, au champ de l'ignominie.

Les titres des autres chapitres donnent une idée des sujets traités: « Les Camarades », « Respectez la femme », « Parole d'officier », « Un mot aux officiers », « La croix d'honneur », « Je veux! ».

Cette jolie plaquette, sortie des presses de l'imprimerie Turberg, à Porrentruy, répond certainement à un besoin réel et urgent; on ne saurait trop la recommander à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à notre jeunesse, en particulier à l'attention de MM. les Curés, qui pourraient la remettre à leurs paroissiens déjà avant leur départ pour le service.

CANTONS

ZURICH

Une grève. — Les ouvriers jardiniers de Zurich, réunis dimanche matin, au nombre de 500, ont décidé de faire grève. Ils réclament une augmentation de salaire.

TESSIN

La géographie électorale. — On nous écrit de Lugano:

Parmi les projets de loi à l'ordre du jour de la session de notre Grand Conseil figure celui de la refonte des arrondissements pour les élections au Grand Conseil. En quarante ans, cette question a été étudiée et résolue une demi-douzaine de fois, pour être remise de nouveau sur le tapis après chaque solution, selon cette instabilité qui est la caractéristique de la législation tessinoise.

Actuellement, le canton est partagé en quatre arrondissements: Mendrisio, Lugano, Locarno-Vallomaggia, Bellinzona-vallées supérieures. En théorie, les grandes circonscriptions seraient l'idéal avec la R. P.; mais en pratique, surtout dans un canton tel que le nôtre, c'est une source d'ennuis et d'injustices et c'est surtout la mainmise des villes sur les campagnes. Les journaux conservateurs l'ont déclaré tout de suite et les faits se sont chargés de justifier leurs craintes.

Aussi la nouvelle révision en revient-elle à la division historique politico-administrative du canton, qu'on n'aurait jamais dû abandonner. Nous aurions ainsi dix arrondissements au lieu de quatre. Le district de Mendrisio n'en forme qu'un, comme par le passé, avec 16 députés. Le

district de Lugano, étant donnée sa nombreuse population, se subdivise en trois circonscriptions: Lugano-ville, avec les cercles de Pregassona, Ceresio et Carona (11 députés); cercles d'Agno, Breno, Sessa et Magliasina, c'est-à-dire le Malcantone (9); les cercles de Tesserete, Vezia, Sonvico et Taverne (11). Les autres districts du Sopraceneri forment chacun un arrondissement: Locarno (16 députés), Vallomaggia (4), Bellinzona (13), Riviera (4), Blenio (5) et Léventine (6). Nous aurions ainsi au total 95 députés, soit un par 1200 âmes.

VAUD

M. de Freycinet à Yverdon. — M. de Freycinet, ministre français, sans portefeuille, est descendu, pour un séjour de quelque temps, à l'Hôtel de la Prairie, à Yverdon.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Remerciements de la France

Communiqué. — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères de France, a adressé au chef du Département politique fédéral le télégramme suivant:

« Au moment où viennent de s'achever les interpellations de prisonniers en Suisse, je tiens à vous adresser les remerciements du gouvernement français pour l'heureuse réalisation de votre généreuse initiative. Plusieurs milliers de Français devront le rétablissement de leur santé et la fin de leurs souffrances à la bienveillance du gouvernement fédéral et aux soins dévoués et expérimentés du personnel médical suisse.

« Je vous serais reconnaissant de vouloir bien leur transmettre l'expression de notre vive gratitude. » (Signé) Briand.

M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, a été chargé de remercier très vivement M. Briand pour son message.

Le foin de la zone

La gendarmerie française ayant interdit, samedi, aux propriétaires de la zone de rentrer en Suisse leur récolte de foin, cette mesure, qui est en opposition avec la convention de 1882 et le traité de Turin, a été portée à la connaissance du Conseil d'Etat de Genève, qui en a informé à son tour par télégramme le Conseil fédéral.

Les envois postaux perdus en mer

Les efforts du Département des postes et du Département politique, aux fins d'obtenir des dédompements pour les envois postaux suisses perdus en mer du fait de la guerre, n'ont pas abouti, d'après ce que déclare la commission, des pleins pouvoirs du Conseil national.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un hangar contenant des boîtes de foin comprimé a été incendié hier, à Saint-Julien (Haute-Savoie). Le feu a été mis involontairement par un garçonnet de 8 ans qui jouait avec des allumettes. Les dégâts s'élevaient à quelques milliers de francs.

SUISSE

Un attentat en automobile

Dimanche soir, près de Zurich, un conducteur d'automobile, qui se rendait à Winterthour avec un jeune Italien, a été assailli par celui-ci, qui lui tira un coup de revolver à la tête et le dévalisa. Le meurtrier a été arrêté. Il a dit avoir agi sous l'impulsion du besoin. La victime est à l'hôpital.

Un nouveau succès des Bons de la Ville de Paris

L'émission des Bons Municipaux de la Ville de Paris se poursuit dans les conditions les plus satisfaisantes. L'empressement du public est bien tel qu'on l'avait prévu, et il est l'indice de la confiance inébranlable et bien légitime qu'inspirent l'avenir du pays et celui de la capitale.

A l'heure actuelle les souscriptions, émanant aussi bien de petits épargnants que de gros capitalistes, dépassent 260 millions de francs.

On a remarqué, ces jours derniers, que les demandes se portaient principalement sur les Bons à un an d'échéance. Ces Bons à un an jouissent en effet d'un intérêt de 5.50 %, sans retenue pour impôts, alors que les Bons à six mois ne donnent que 5.25 % l'an. Il y a là une différence de ¼ % l'an qui est intéressante.

C'est dire que les Bons à un an offrent un placement sensiblement plus avantageux encore que ceux à six mois, et qu'il est compréhensible qu'on les demande de préférence. D'autant plus qu'ils ont aussi l'avantage de comporter pour une durée bien plus longue l'usage par leurs porteurs du droit qu'ils confèrent de souscrire par privilège aux Emprunts que la Ville de Paris pourra émettre avant la date de leur échéance.

N'omettons pas d'ajouter encore que les Bons Municipaux sont inscrits sur la liste des valeurs que la Banque de France accepte en garantie d'avances, au même titre que les fonds de l'Etat, des départements, des communes et des compagnies de chemins de fer.

En somme ces Bons constituent un excellent emploi de capitaux. Grâce à la diversité de leurs coupures (100, 500 et 1000 fr.), ils sont accessibles à tous; enfin ils sont délivrés immédiatement contre espèces, sans perte de temps, aux guichets de la Caisse Municipale.

Faut-il rappeler de nouveau que, depuis le début des hostilités, les dépenses de la Ville ont été réduites autant qu'il a été possible de le faire sans amener un ralentissement dans la marche des services publics et sans occasionner de répercussion fâcheuse sur le bon fonctionnement? A aucun moment, même le plus critique, la vie de notre grande capitale n'a été suspendue. Aussi, dès le lendemain de la victoire, la Ville de Paris pourra-t-elle reprendre immédiatement la grande place qu'elle occupait dans le monde avant l'agression sans nom que nous avons subie.

Comme une terre sans eau

Par Jacques des Gachons

A ce moment Hélène et Camille arrêtaient les gestes ébauchés. Une mignonne silhouette blonde apparut entre eux. Hélène posa sa main sur celle de Camille; ils avaient tous deux des larmes dans la gorge. Hélène enfin put parler: - Te souviens-tu de ses deux poupées de Noisy? Son petit soldat, c'était toi, déjà! Elle l'a vu, en soldat, avant nous tous... Elle savait tout de choses que nous avions oubliées... - Gisèle, petite Gisèle, continue, d'où tu es, à nous conseiller, à nous protéger... Hélène, dans son grand mancho, maniait un objet qu'elle n'osait sortir: - Je t'ai encore apporté autre chose... Peut-être as-tu perdu?... Elle montra un minuscule volume à reliure souple. Camille devina et fut tout remué de reconnaissance: - Je l'ai toujours. Il ne m'a pas quitté. Mais j'accepte le tien. Je te donnerai le mien. Il ne m'a pas quitté, quoique je le sache par cœur. Il est avec les lettres. J'allais de lui à toi. M me disait d'espérer et tu me répondais que j'étais exaucé, que nous aurions nos jours de bonheur!... - Oh! oui, mon ami, mais par delà quelles horreurs! - Tu penses aux horreurs de cette guerre de bandits. Je pense à mes défauts de jadis. Ah! comme je les abhorre! Cette parole me revient: « Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore informe. » Hélène, je t'en demande pardon! Car toi aussi, tu m'as vu lorsque j'étais informe et j'en ai honte. Mon âme est toute remplie d'an-

goisse à cause de l'état où je me trouvais! Oh! Hélène, ma stupidité de jadis ne me fait plus rien. Je sens en moi un déluge de larmes qui voudraient sortir. Tu pleures, Hélène... Viens plus près de moi. Tu comprends tout, n'est-ce pas, maintenant?... La nuit était venue, non pas une nuit sounoise, hostile, mais une pénombre bienveillante qui enveloppait toute la salle et jusqu'au moindre objet pour que deux âmes fussent mieux en présence. - Parle-moi, parle-moi encore, Camille, dit Hélène, dans un souffle. Et Camille reprit, tout bas, mais ils étaient si unis que les paroles de l'un et de l'autre semblaient venir de la même bouche, du même esprit: - Dans la petite église où l'on m'avait mis à l'abri, ma jambe liée à la hâte, je trouvais près de moi, dans la pénombre, un vieux missel, tombé de quelque prie-Dieu. Pour endormir ma souffrance et pour apaiser l'émou de mon cœur, j'avais besoin de lire des prières. J'ouvrais à la page des Psaumes. Ecoute. Je sais les mots. Apprends-les, Hélène, apprends-les... Ecoute: « L'ennemi a poursuivi mon âme, il a humilié ma vie jusqu'à terre. Il m'a plongé dans des lieux obscurs, comme ceux qui sont morts depuis plusieurs siècles; et mon âme a été dans l'anxiété sur mon sort et mon cœur a été tout troublé au dedans de moi... Je me suis souvenu des jours anciens; j'ai médité sur toutes vos œuvres, je considérais les ouvrages de vos mains. Alors j'ai étendu mes mains vers vous; Seigneur, mon âme est en votre présence... comme une terre sans eau... » Comme une terre sans eau! Ces mots tout à coup apparurent à mes yeux, comme s'ils étaient écrits en lettres de feu. Comme une terre sans eau! Comprends-tu, Hélène, cela signifiait la sécheresse de mon âme. - De notre âme, de notre âme!... - Hélène, Hélène, tu as raison, de notre âme. Aurons-nous assez de larmes pour la mouiller, pour la pétrir, pour la féconder? - Camille, aie confiance en moi. Je suis désormais avec toi, toute à toi. Tu as déjà tant

souffert, et je ne t'ai pas consolé. Tu ne seras plus seul. Nous supporterons ensemble tout ce que le sort nous réserve... La voix douce et ferme de la jeune femme retentissait dans l'âme étonnée de Camille comme un pas sonore dans une voie sacrée. - Oh! Hélène, Hélène, ma femme! - La pluie suffit-elle pour qu'une terre stérile devienne féconde? - Non, il faut que la pluie soit accompagnée du miracle de la douleur s'accomplissant, il faut que la pluie aime l'amour. Alors, très bas, comme une première confidence, comme un aveu timide, Hélène murmura à l'oreille du blessé: - Aimons-nous... Camille ne sut pas contenir sa joie; ce mot disait tout: le désert absurde du passé, les promesses innombrables de l'avenir. Il aurait voulu crier, mais il y a des paroles qui n'ont pas besoin d'éclat pour résonner jusqu'à l'infini. - Mais nous nous aimons, nous nous aimons! Puis, à mi-voix, comme s'il désirait prendre à témoin tous les autres blessés, comme s'il désirait englober dans son espoir toute la France: - Les belles années que nous allons vivre!

FIN

Statistique des offices du travail suisse

Rapport pour le mois d'avril 1916

Pendant le mois d'avril, la fréquentation des offices du travail suisses a été la suivante: Offres de travail, 986 (745 pour hommes et 241 pour femmes); placements, 941 (774 hommes et 167 femmes); demandes de travail, 1205 (936 hommes et 269 femmes); les ouvriers de passage et ayant un domicile fixe ont également diminué de 394. Sur 100 places vacantes, il a été inscrit 91,4 demandes de travail pour hommes et 84,9 pour femmes, contre 94,6 et 87,2 pendant le mois précédent. La diminution se répartit comme suit quant aux régions: marché du travail local: diminution de 916 emplois offerts

et de 891 placements; marché du travail interlocal: diminution de 70 offres de travail et de 44 placements. Il a été compté, pendant le mois d'avril, par les 16 offices du travail suisses, 11,607 demandes de travail inscrites et non inscrites (en mars: 13,206); parmi ces demandes, 5583 furent satisfaites (en mars: 6524), tandis que 6024, soit le 51,8% (en mars 6682, soit le 50,5%), restèrent sans résultat. A de très rares exceptions près, les offices du travail annoncent des conditions de travail généralement plus favorables que pendant le mois précédent, c'est-à-dire qu'elles sont satisfaisantes. Dans quelques branches spéciales de la métallurgie et surtout dans l'agriculture, il se fait même sentir une pénurie de travailleurs; de même, la construction souffre du manque de maçons et de manœuvres. L'industrie horlogère est, sauf à Saint-Imier, très occupée aussi, et l'industrie hôtelière manifeste également une plus grande activité que pendant la période correspondante de l'année dernière. Le service de placement pour femmes relate une pénurie générale de domestiques.

Extraits des rapports des offices

Zurich: Diminution des demandes de personnel sans métier et professionnels. Seule, l'agriculture a vu s'accroître les demandes de domestiques et de journaliers. La division des femmes a subi une diminution des offres et des placements.

Winterthur: Pénurie de personnel dans la plupart des métiers.

Berne: Les maçons métallurgistes et le personnel domestique font défaut. Le personnel agricole ne suffit pas non plus aux nombreuses demandes.

Bienna: La situation de la construction s'est notablement améliorée. Grande affluence de demandes de personnel des diverses branches de la métallurgie, ainsi que des maçons et des manœuvres. Augmentation aussi des demandes de personnel d'hôtel et de maison.

Lucerne: La situation n'a pas subi de modification sensible depuis le mois dernier; la ville n'offre que très peu d'occasions de travail; par contre, les demandes de personnel (manœuvres, terrassiers et personnel agricole) affluent du dehors.

Fribourg: Augmentation des placements dans la construction (pénurie de maçons) et demandes

extraordinairement nombreuses de personnel agricole.

Solothurn: Le marché du travail peut être estimé satisfaisant, surtout si l'on prend en considération la métallurgie et l'agriculture. La situation de la construction s'est aussi quelque peu améliorée. Les placements du personnel domestique ont augmenté dans la division pour femmes.

St. Gall: L'amélioration générale s'est maintenue pendant le mois d'avril. Pénurie de personnel qualifié dans beaucoup de branches.

Liestal: La situation générale s'est quelque peu améliorée; les maçons et manœuvres font défaut. Le nombre des sans-travail a diminué.

Schaffhouse: La situation favorable persiste; grande pénurie de manœuvres et de professionnels du bâtiment, ainsi que du personnel agricole.

Saint-Gall: Situation généralement satisfaisante. Les artisans de tous les métiers sont très recherchés.

Birsachon: Augmentation des demandes de personnel métallurgique et de la construction; en revanche, très peu de demandes de personnel d'auberge et d'hôtel.

Aarau: Les manœuvres, ferrassiers et domestiques agricoles sont très demandés; pour le reste, les demandes de personnel sont très minimes.

Lausanne: La situation dans l'industrie sur bois est très satisfaisante et celle de l'industrie hôtelière s'améliore à vue d'œil. Pénurie de personnel agricole.

La Chaux-de-Fonds: Marché du travail satisfaisant dans l'horlogerie, surtout pour la fabrication à bon marché; les différentes branches de la métallurgie manquent d'ouvriers.

Genève: Pénurie sensible de personnel capable, sauf dans l'horlogerie et la construction.

Sommaire des Revues

Le dernier numéro de la Patrie suisse s'ouvre sur un beau portrait d'un des meilleurs écrivains actuels de la Suisse allemande, Jacob Bosshardt. Il contient, en outre, d'intéressants clichés relatifs aux internés en Suisse, à la nouvelle chapelle de Montfalcon à la cathédrale de Lausanne, etc.

Madame Hilaire Gauderon-Benninger et ses enfants Ernest et Blanche, à Fribourg; les familles Alphonse Gauderon, à Gmefens; Monsieur Félix Gauderon, à Vesin; Monsieur Victor Gauderon, à Chât-St-Nicolas; Monsieur Joseph Gauderon, à Fribourg; Monsieur Firmin Ruffieux, à Crézin; Monsieur Joseph Benninger, à Saint-Sylvestre; Monsieur Emile Monney, à Fribourg; Monsieur Pierre Brugger, au Petit-Marly; les familles Nérat, à Progen et Birschwyl, aux Ecasseys; Monsieur Henri et Alphonse Memmy; à Estavayer-le-Lac; Monsieur Joseph Carry, au Petit-Marly, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Hilaire Gauderon cafetier appointé de gendarmerie retraité leur cher époux, père, frère, beau-frère, beau-père et oncle, décédé à l'âge de 82 ans, muni des secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 7 juin, à 8 1/2 h., à Saint-Nicolas.

Madame Claude Ruffieux; Monsieur et Madame Aloyse Ruffieux-Delacombaz et leurs enfants; Madame et Monsieur Aloyse Dreyer-Ruffieux et leur enfant; Mademoiselle Charlotte Ruffieux, à Fribourg; Messieurs Etienne et Jean Ruffieux, à Grolley, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Hilaire Gauderon cafetier appointé de gendarmerie retraité leur cher époux, père, frère, beau-frère, beau-père et oncle, décédé à l'âge de 82 ans, muni des secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 7 juin, à 8 1/2 h., à Saint-Nicolas.

Le succès croissant

Thé Béguin

Madame Claude Ruffieux; Monsieur et Madame Aloyse Ruffieux-Delacombaz et leurs enfants; Madame et Monsieur Aloyse Dreyer-Ruffieux et leur enfant; Mademoiselle Charlotte Ruffieux, à Fribourg; Messieurs Etienne et Jean Ruffieux, à Grolley, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Hilaire Gauderon cafetier appointé de gendarmerie retraité leur cher époux, père, frère, beau-frère, beau-père et oncle, décédé à l'âge de 82 ans, muni des secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 7 juin, à 8 1/2 h., à Saint-Nicolas.

A REMETTRE

Appartement

Plus de pollicoles!

BONNE

ON DEMANDE

A LOUER

une bonne cuisinière

A LOUER

Le SECRET

Savons jaunés d'œufs

Crème au jus d'œufs

INVENTION

Appartement

Appartement

Opuscules à répandre dans les familles

Préparation au mariage. 48 pages. 2^e édition. - Prix: 25 ex., 1 fr. 50. - 50 ex., 2 fr. 80. - 100 ex., 5 fr.

Devoirs des époux, 64 pages, et Devoirs des enfants, 63 pages. Prix: 25 ex., 2 fr. - 50 ex., 4 fr. - 100 ex., 7 fr.

Devoirs des parents, 113 pages. - Prix: 25 ex., 4 fr. - 50 ex., 7 fr. - 100 ex., 12 fr.

Notions de liturgie à l'usage des fidèles. 200 pages. - Prix: 1 ex., 1 fr. - Par 12 ex., 80 cent. - Par 25 ex., 70 cent. - Par 50 et plus, 60 cent.

L'Univers révélé au peuple. 70 pages ornées de 16 gravures. - Prix: 1 ex., 1 fr., 60 cent. - Par 12 ex., 50 cent. - Par 25 ex., 40 cent. - Par 50 et plus, 30 cent.

L'Humilité, 96 pages, et La Mortification, 97 pages. - Prix: 25 ex., 4 fr. - 50 ex., 7 fr. - 100 ex., 13 fr.

Les ravages de la bolsion. 70 pages. - Prix: 25 ex., 3 fr. - 50 ex., 5 fr. - 100 ex., 9 fr.

Tous vos opuscules, substantiels, clairs, précis, d'une lecture facile et agréable, ont pour but l'extension du règne de Jésus-Christ dans les âmes et sont, du même coup, des ouvriers du véritable bonheur parmi les fidèles. C'est pourquoi Nous les recommandons derochef aux catholiques de Notre diocèse. Nous prions nos chers coopérateurs de les répandre et de les faire lire dans les familles, afin que, avec l'aide de Dieu, ils y produisent une vie chrétienne plus intense et de solides vertus surnaturelles.

En vente à Fribourg: Imprimerie Saint-Paul, Pérolles, et Librairie catholique, 130, Place Saint-Nicolas.

Chemin de Martigny (Valais) Hôtel BELVEDÈRE

AUX OCCASIONS

Bonne cuisinière

On demande

Rideaux brodés

ON DEMANDE

3 maçons

JEUNE HOMME

Pharmacien fédéral

PHARMACIE

Nourrice

Crème Chaussures

Bandages horizontal

A LOUER

A LOUER

A LOUER

Broderies de Saint-Gall

Café de l'Université

VENTE-RECLAME

LOCATION D'AUBERGE

L'EAU VERTE

Mises publiques

A LOUER